SAINT MAIXENT L'ECOLE
multiplie
les envies d'y vivre

CONSEIL DE QUARTIER

Centre-Ville

Octobre 2026

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présents :
- 21 habitantes et habitants
- Élus-référents du quartier : Justine Roy, Dominique Annonier
- Autres élus : Émilie Y-Hrah Krong, Christian Senelier, Marie-Hélène Rossi-Daude

1. Temps de présentation des conseils de quartier

L'objectif premier des conseils de quartier est de **créer du lien** : du lien entre les élu.es et les habitants et du lien entre les habitants eux-mêmes. Le Conseil de quartier est un espace d'écoute, d'information, d'échanges, de concertation, de consultation afin que les habitantes et habitants deviennent actrices et acteurs de projets dans leur quartier. Chaque conseil de quartier se réunira au moins 3 fois par an, plus 1 conseil dédié à la présentation du budget de la ville par le Maire ou un adjoint le représentant.

2. Temps de tissage de lien

Les élus proposent un temps d'échanges directs entre les habitants présents, pour faire connaissance en toute bienveillance.

3. Temps d'écoute

Après avoir pris note des doléances et l'engagement d'y répondre lors du prochain conseil de quartier, il est rappelé que chacun peut s'adresser directement à :

contact@saint-maixent-lecole.fr

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document que si nécessaire et en noir & blanc.

4.Temps d'informations

Des informations sont données sur des sujets d'actualité :

- Il est présenté le nouveau dispositif « Et si on échangeait ? », où le Maire et ses élus proposent un temps de rencontre et d'échanges le dernier vendredi de chaque mois dans un quartier différent, pour toujours plus de proximité et d'interactions avec les habitants.

- Puis un point est fait sur les retours encourageants à la suite de l'ouverture de la Maison de Santé avec une possibilité de prise en charge de chacun au niveau médical, que l'on soit avec ou sans médecin traitant et le renforcement de l'offre de soin avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé.
 Il est aujourd'hui envisagé de programmer les travaux de l'espace non aménagé au rez-de-chaussée car tous les bureaux sont aujourd'hui occupés et qu'il y a de la demande.
 La Maison de Santé remplit son objectif de créer les meilleures conditions de travail pour attirer les professionnels de santé. Les élus et les professionnels de santé restent mobilisés afin de permettre au plus grand nombre de Saint-Maixentaises et Saint-Maixentais d'avoir accès à un médecin traitant.

- Un parc canin est désormais ouvert selon les règles affichée à son entrée. Situé à Tempête, ce parc de rencontre pour chiens est un espace clôturé où ils peuvent courir, jouer, évoluer en toute liberté et sécurité pour tous.

- Les nouveaux abris-bacs : 4 sont déjà installés et appréciés, une vigilance est à prévoir pour permettre leur collecte dans de bonnes conditions,

- Le 36 rue Chalon : la procédure est longue, mais se déroule comme prévu, le dialogue se poursuit avec le propriétaire.

- L'Îlot Taupineau : les financements et travaux d'urbanisme possibles sont à l'étude, une rencontre avec I2A a déjà eu lieu en Préfecture.

- Questions sur certains bâtiments du centre-ville : l'ancien Nil, l'ancien Nagdalena ainsi que les 55, 57 et 59 rue du 114ème R.I : les études et travaux se poursuivent sur chaque site, selon les contraintes et les moyens disponibles et en concertation avec les organismes partenaires ou propriétaires.

4. Temps de concertation

- **Boîtes à livres** : une collaboration avec L'Outil en Main va permettre la fabrication de 7 boîtes, dont 2 sont déjà installées aux parcs Chaigneau et Hélène Guyonnet. Et il va en y avoir encore 5 : 1 par quartier. Il est demandé aux habitants où ils souhaitent qu'elle soit installée.

=> proposition retenue : à l'abri sous l'aile des halles côté place du marché

- **Panneau d'affichage de quartier** : questions posées aux habitants « où est t-il ? Est-il suffisamment visible ? »

=> Actuellement à l'angle des rues Châlon et Chauray, les habitants proposent de le déplacer près des halles pour une meilleure visibilité : sur le mur du bâtiment Camille Lamberton. Ils demandent qu'il soit mis à jour régulièrement avec les arrêtés municipaux / préfectoraux, un bilan des grandes décisions du conseil municipal ou encore les dates et bilans des conseils de quartiers

5. Temps de consultation

Afin de préparer les prochains conseils de quartier et de répondre aux attentes des habitantes et habitants, il leur est demandé les thèmes qu'ils souhaiteraient voir abordés.

- La signalétique car il manquerait des panneaux dans le quartier
- Un temps d'échange avec les ABF (architectes des bâtiments de France)

6. Temps d'échanges

Un temps de libre échange est proposé entre les habitants pour définir des idées, des envies, des propositions d'animation dans le quartier.

- La proposition est faite pour cette fin d'année d'organiser un atelier sur la taille des arbres fruitiers, en remplacement ou complément du Troc Plantes habituel.

7. Désignation des habitants délégués

Après avoir rappelé le rôle et les conditions de désignation des habitants délégués selon la charte des conseils de quartier, il est demandé qui se porte volontaire.

- Habitante déléguée : Florence Psychala

L'ordre du jour étant écoulé, l'assemblée est invitée à partager un verre de l'amitié pour un moment convivial et poursuivre les échanges.